

Colonne de la Croix-Rouge

Autor(en): **M.-M.T.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

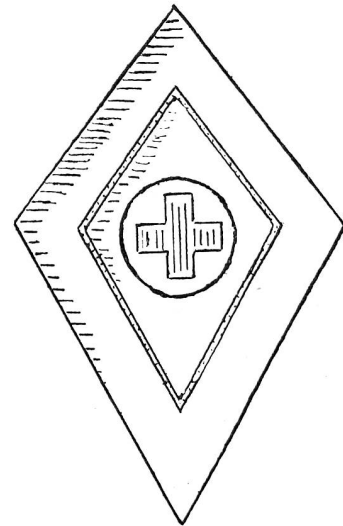
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COLONNES DE LA CROIX-ROUGE



Avec les soldats croix-rouges de Genève, de Neuchâtel et du Jura

Trois de nos colonnes croix-rouges romandes ont accompli cet été leur cours de répétition avec le 1^{er} Groupe sanitaire et des colonnes S. C. F. de transports sanitaires. Je n'ai pu, malheureusement, assister aux exercices qui ont vu nos soldats croix-rouges travailler dans le terrain en étroite liaison avec les S. C. F. et les sanitaires du groupe. J'ai pu toutefois rejoindre à Fribourg, à la veille de sa démobilisation, le 1^{er} groupe sanitaire et, grâce à la complaisance des cadres, passer quelques heures avec des éléments de ces unités si différentes par leur recrutement et leur formation.

C'était une expérience fort neuve et d'un vif intérêt pour un officier d'infanterie qui, pour avoir travaillé tour à tour à bien des échelons et à des tâches fort diverses, imaginait n'avoir plus grand chose à découvrir dans l'organisation de notre armée et de ses services.

Il est vrai que le service frontière des mobilisations non plus que les cours de plaine ou de montagne, voire les grandes manœuvres d'antan, ne nous avaient familiarisés avec les troupes du Service de santé. Assurément les médecins de nos bataillons ou de notre régiment nous étaient devenus des conseillers et des amis autant et mieux que des camarades; sans doute aussi avions-nous toujours partagé fraternellement avec les sous-officiers et les soldats sanitaires de nos unités ou de nos états-majors les bonnes et les mauvaises heures de la vie militaire. Nous avons suivi aussi nos brancardiers dans tel ou tel de leurs exercices, et nous connaissions de près le travail et le dévouement de nos «cols bleus» bataillonnaires ou régimentaires sur le terrain ou dans leurs infirmeries de campagne. Il nous restait pourtant beaucoup à découvrir.

Avec un groupe sanitaire

Il m'a fallu, je l'avoue, me remettre à l'école lorsque j'ai abordé ce P. C. d'un groupe sanitaire établi dans cette vieille caserne de Fribourg hier vouée aux troupes de liaison, que je n'avais

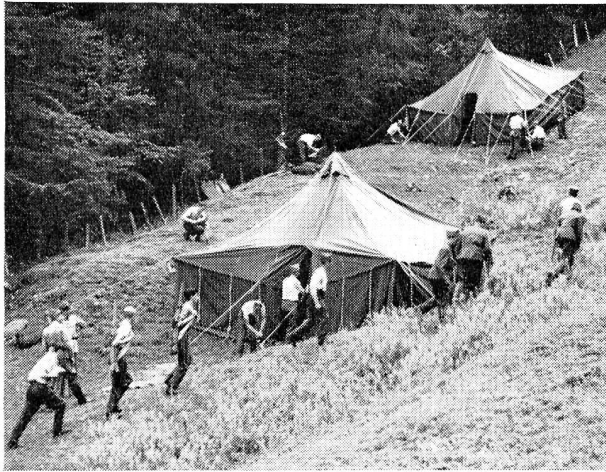
connue jadis que comme téléphoniste d'occasion. Et j'ai ressenti d'abord, entre tant d'insignes peu ou mal connus, entre tant de soldats en pantalons ceux-ci et en jupes celles-là, à peu près le même dépaysement qu'au Chanet quelques semaines plus tôt, en allant visiter un cours de cadres de nos détachements croix-rouges.

Des «Julies» aux «jeeps»

L'importance du parc automobile d'abord. Je n'ai jamais connu, assurément, les antiques carrioles sanitaires immémorialement baptisées — les dieux savent pourquoi! — les «Julies», qui accompagnaient au trot de leurs chevaux les unités d'antan: je ne les ai jamais connues du moins que sous la forme d'une «ambulance» de soldats de plomb qui était la gloire des armées de mes jeux d'enfant! Mais j'ignorais tout aussi bien que la motorisation de nos unités sanitaires eût été poussée si loin et que celles-ci disposassent d'un matériel aussi complet et varié.

Conductrices S. C. F.

Comme j'ignorais, sinon l'existence, du moins l'importance numérique des colonnes de transports sanitaires formées de conductrices volontaires. Coquettes, sous l'uniforme bleu-gris orné du double signe de la Croix-Rouge et du volant des automobilistes, ces S. C. F., ces femmes soldats, sont responsables aujourd'hui d'un parc composé de jeeps, de commando-cars ou de camions aussi bien que de ces voitures dénommées, dans un affreux jargon fédéral, P. W. — *Personenwagen!* — et qui sont d'honnêtes automobiles. Et elles les pilotent avec une maestria et un mépris de la fatigue qui ne les cèdent en rien à ceux de nos chauffeurs militaires. Les traits tirés des cheftaines de colonnes qui me reçoivent disent la longueur des étapes et les nuits blanches passées au cours des manœuvres à piloter les véhicules affectés au transport des brancards. Mais, en dépit de la fatigue des jours passés et du souci des travaux



On dresse les tentes sanitaires (Photo J. Mülhauser, Fribourg)

commandés par la proche démobilisation, les responsables des colonnes motorisées sanitaires tiennent à me dire l'intérêt pris par leurs S. C. F. automobilistes à ces exercices de transports de blessés dans des terrains difficiles, exécutés en liaison avec le groupe sanitaire et les colonnes croix-rouges, ainsi que leur joyeux dévouement et leur habileté.

Colonnes et détachements croix-rouges

Et nos colonnes croix-rouges, les connaissais-je mieux? Guère ou prou à vrai dire.

Mais peut-être n'est-il pas inutile de rappeler brièvement ce qu'elles sont, et l'organisation générale des unités croix-rouges rattachées au service sanitaire de notre armée.

Nous avons évoqué ici¹, à l'occasion d'une visite au Chanet, le travail des volontaires de nos détachements croix-rouges, et des infirmières, des samaritaines et des éclaireuses qui s'y sont enrôlées. Colonnes et détachements sont les deux types de formations croix-rouges appelées à fonctionner dans les E. S. M. avant ou arrière de nos services sanitaires d'armée ou dans les zones territoriales.

Les *détachements croix-rouges* sont composés uniquement de volontaires femmes. Ils constituent, avec leurs sections de commandement, d'infirmières, de samaritaines, et, éventuellement, d'éclaireuses, des organismes complexes. Leur effectif correspond à peu près à celui d'une compagnie — 126 officiers, sous-officiers et spécialistes pour les détachements attribués aux E. S. M., 85 pour ceux affectés aux zones territoriales et qui ne comprennent pas de section d'éclaireuses. Leur tâche est avant tout de soins aux blessés et aux malades: narcoses, aide opératoire, transfusions, etc.

Les *colonnes croix-rouges*, elles, ne se recrutent que chez les hommes. Elles ont un

effectif réglementaire de 37 soldats et de 10 sous-officiers croix-rouges, elles sont dirigées par un sergent-major croix-rouge. Constituées de façon à être indépendantes — elles ont leur chef de cuisine, leur chef comptable et leur sous-officier du matériel — leur mission les assimile en fait à des sanitaires ou des brancardiers d'armée. Composées en principe d'hommes recrutés dans les services complémentaires, leurs effectifs sont complétés, par les soins des Départements militaires de leurs cantons, par le personnel qualifié nécessaire. Elles sont rattachées, comme les détachements croix-rouges, aux E. S. M.

Instruction et équipement

L'instruction des soldats croix-rouges incorporés dans les colonnes leur est donnée dans un cours central de 13 jours qui leur tient lieu d'école de recrues et a lieu en principe à Berne. Les écoles de sous-officiers croix-rouges sont de 13 jours elles aussi. Il ne faut pas se dissimuler que cette période d'instruction est très brève, lorsqu'il s'agit surtout de jeunes recrues croix-rouges de 20 ans ignorant tout de la vie militaire.

Des cours de répétition, des exercices civils, viennent il est vrai compléter cette instruction. Mais il faudrait souhaiter, me semble-t-il, que l'on n'incorpore dans ces formations que des hommes ayant déjà acquis chez les samaritains ou dans le scoutisme de premières notions sanitaires, et ayant d'autre part une résistance physique suffisante.

Équipement et uniforme sont semblables à ceux des soldats sanitaires d'armée, l'insigne de la Croix-Rouge en plus. Si l'équipement fourni par les arsenaux varie encore parfois de colonne à colonne, l'unification réglementaire adoptée ne tardera pas à faire disparaître ces différences.

Les sous-officiers croix-rouges des colonnes, enfin, portent les grades et les insignes de leurs camarades des unités sanitaires, alors que les officiers et les sous-officiers des détachements croix-rouges possèdent une hiérarchie propre — chefs de détachement, intendantes — et arborent les insignes de fonction propres aux services complémentaires: chevrons renversés ou sardines obliques.

A partir de 48 ans, en principe, les hommes croix-rouges ne sont plus astreints aux cours et passent dans la réserve de colonne, ils y demeurent inscrits jusqu'à l'âge de 60 ans. Un officier médecin est nommé comme commandant de colonne, il en contrôle l'instruction. Le commandement effectif, en cours de répétition par exemple, est assuré par le sergent-major croix-rouge qui a le rang de chef de colonne; c'est ce dernier qui tient le contrôle de corps et assume, en fait, des fonctions semblables à celles de commandant de compagnie.

¹ «La Croix-Rouge suisse», n° 4, 1^{er} juin 1952.

Trois colonnes romandes

C'étaient les trois colonnes 52 (Genève), 53 (Neuchâtel) et 54 (Jura) qui participaient cette année au cours du 1^{er} Groupe sanitaire. Une partie de leur effectif était composée de nouveaux incorporés de 20 ans pour lesquels le cours tenait lieu d'école de recrues. Groupés en un détachement spécial, ces derniers, qui vivaient leurs premières journées sous l'uniforme, apprenaient sous la conduite de cadres sanitaires les rudiments habituellement dispensés en caserne.

A son opposé, la colonne jurassienne, commandée par le sergent-major croix-rouge Dreyer, de Delémont, vieux soldat lui aussi, n'est composée que de «poussins» qui ont fait l'an dernier leur école de recrues croix-rouge à Berne et en sont à leur premier cours. Et le contraste était plaisant entre ces tout jeunes soldats croix-rouges pour qui le port du sac et du brancard, les exercices de nuit, les transports brancard chargé et le contact avec la discipline et l'ordre militaires semblaient parfois de bien rudes obligations, et les vieux briscards neuchâtelois qui en avaient vu d'autres et plaisan-



Transport d'un blessé sur le brancard à roues (Photo J. Mülhauser, Fribourg)

Privés de leurs recrues, les chefs de colonnes n'avaient donc à leur disposition que des effectifs réduits, bien des hommes incorporés ayant terminé leurs cours réglementaires. Rattachées pour la durée du cours à une des compagnies sanitaires, nos trois colonnes n'en ont pas moins fourni un travail utile. Les hommes comme les cadres ont eu l'occasion de se perfectionner dans leur tâche en même temps qu'ils apprenaient à travailler en étroite liaison avec les soldats sanitaires d'une part et les conductrices S. C. F. de l'autre.

Il était intéressant de comparer, comme j'en ai eu l'occasion, ces colonnes entre elles. Leur formation varie en effet à l'extrême selon leur canton d'origine.

La 53^e colonne croix-rouge, par exemple, a sujet d'être fière de son passé. Elle existait déjà lors des mobilisations de 1914-1918 et ses archives s'enorgueillissent de bien des jours de service. Son chef, le sergent-major croix-rouge Ritschard, est un sergent sanitaire détaché à son commandement. Tous ses hommes sont eux aussi des anciens des mobilisations de 1939, versés dans cette unité croix-rouge ils sont faits à la vie militaire et à l'exercice sanitaire.

étaient leurs cadets jurassiens. Pour la colonne genevoise, la composition en est mixte, recrues travaillant avec le détachement d'instruction et anciens soldats rattachés, en l'absence de leur chef dispensé du cours, aux autres colonnes.

Mais il était également du plus vif intérêt de s'entretenir avec les deux chefs de colonnes présents, et de les entendre parler de leur tâche et de leurs hommes. Ces anciens sous-officiers des troupes d'armée devenus sous-officiers supérieurs croix-rouges et placés devant une mission et des responsabilités semblables à celles de commandants d'unités avaient l'un et l'autre une haute idée de leur devoir.

Ils y mêlaient une gentillesse compréhensive que j'ai aimée. Car ils apportaient ainsi à leurs colonnes respectives l'esprit de dévouement et l'esprit d'équipe qui doivent être ceux de formations sanitaires placées sous le signe et le nom de la Croix-Rouge. *M.-M. T.*

**CETTE REVUE EST «VOTRE» REVUE,
AIDEZ-NOUS A LA FAIRE CONNAITRE!**

Faites-la lire à vos amis, demandez-leur de s'abonner.
Demandez-nous pour eux des numéros spécimens.